

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ministère de la Transformation
et de la Fonction publiques
Direction interministérielle du numérique (DINUM)

En partenariat avec le Ministère
chargé des Transports

FRANCE RELANCE : LANCEMENT ACCÉLÉRÉ DE L'OBSERVATOIRE DU COVOITURAGE GRÂCE AU DISPOSITIF INNOVATION ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ÉTAT

Paris, le 26 avril 2021

La stratégie de la donnée de l'État consiste à simplifier les formalités administratives, appuyer la prise de décision et créer des services numériques innovants en accélérant la circulation des données. En se saisissant de la puissance de la donnée, l'observatoire national du covoiturage au quotidien s'attache à suivre l'évolution des pratiques et évaluer l'impact des mesures actuelles pour adapter les politiques publiques de covoiturage. Lauréat du premier appel à projets incitant le développement de l'utilisation de la donnée par l'administration inscrit dans le plan France Relance, ce projet va bénéficier d'un soutien financier à hauteur de 75% accélérant concrètement son lancement. Les administrations souhaitant faire de même sont invitées à candidater au second appel à projets dès aujourd'hui et jusqu'au 21 mai 2021.

Partant du constat que 3% des Français covoiturent dans leurs trajets domicile-travail et compte tenu des intérêts environnementaux, économiques et sociaux qu'offre ce mode de déplacement, le Gouvernement a lancé en 2019 un plan national avec l'objectif de tripler la part du covoiturage dans les déplacements du quotidien, notamment domicile-travail d'ici 2024. Pour offrir de la visibilité aux collectivités et permettre aux usagers d'attester leurs trajets, la Startup d'Etat « Registre de preuve de covoiturage » accompagne les territoires à mettre en œuvre des politiques publiques encourageant cette pratique.

En 2021, le ministère chargé des Transports et le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques ont souhaité co-financer, dans le cadre de France Relance, une nouvelle extension du plan covoiturage, en valorisant les données du registre. Dans ce cadre, est lancée la construction d'un observatoire national du covoiturage ayant l'objectif de qualifier les indicateurs du registre de preuve de covoiturage, de les consolider avec des jeux de données (tels que l'offre de mobilités, la pollution de l'air, le trafic routier), de les vulgariser via une plateforme de visualisation et de cartographies et d'accélérer leur automatisation ouvrant les données en open data tout en respectant la vie privée des usagers et le secret des affaires. En plus d'analyser l'évolution des pratiques des usagers, cela permet aux collectivités et entreprises de France d'évaluer l'impact des mesures prises, de les ajuster, mais aussi et surtout de mettre en lumière leurs besoins réels. Les usagers peuvent quant à eux bénéficier des mesures prises par leurs communes ou entreprises incitant cette pratique (par ex la région Pays de la Loire encourage les conducteurs et passagers en mettant en place des aides). Le lancement de l'observatoire est prévu fin 2021.

Inscrit dans le volet innovation et transformation numérique de France Relance, l'appel à projets « Développer l'utilisation de la donnée dans votre administration » géré par le département Etalab de la DINUM donne aux administrations la possibilité d'obtenir un cofinancement pour leurs projets autour du pilotage public par la donnée, de l'échange de données entre administrations, de leur exploitation ou de leur ouverture. Réaffirmée par la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques le 4 mars dernier, la stratégie data du Gouvernement encourage l'ouverture et la transparence des données afin que les administrations puisse mieux s'outiller pour piloter leurs politiques publiques. Sélectionnées selon l'impact réel ou potentiel, la pertinence technique, la crédibilité et la pertinence du projet, **les administrations ont jusqu'au 21 mai 2021 pour candidater au second appel à projets.**

[Découvrir les lauréats du premier appel à projets](#) | [Consulter l'appel à projets](#) | [En savoir plus sur France Relance](#)

Lancées dans le cadre du programme beta.gouv.fr de la direction interministérielle du numérique (DINUM) sous l'égide du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, les plateformes Registre de preuve de covoiturage et l'observatoire sont portées par la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM) du ministère chargé des Transports et le concours de toutes les collectivités qui, par la production de données, contribuent améliorer les politiques publiques en matière de transports plus responsables.

Contact presse de Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué chargé des Transports
Tél : 01 40 81 77 57 | Mél : secretariat.beyret@transports.gouv.fr

Contact presse de la direction interministérielle du numérique :
Tél : 06 10 60 41 19 | Mél : floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr